

Ce cadre définit un programme de travail intensif pour le reste des négociations.

4. Le volet concernant l'agriculture renferme une série d'engagements à court terme qui, en pratique, mettent un frein à l'intervention grandissante des gouvernements sur les marchés internationaux et qui auront pour effet d'améliorer le climat des négociations. Ces engagements ont pour objectif de faire en sorte que ne soient pas dépassés les niveaux actuels de soutien et de protection du secteur agricole sur le plan intérieur et à l'exportation. Les pays développés ont pris cet engagement dans les limites de la législation et des programmes en vigueur chez eux et de leurs droits et obligations actuels aux termes du GATT. Les participants ont également fait part de leur intention de réduire les niveaux de soutien et de protection d'ici à 1990 et de mettre en application le premier volet de la réforme des échanges agricoles en 1991.

5. En ce qui concerne les trois questions qui étaient demeurées en suspens à la Réunion de Montréal, l'accord intervenu à Genève au CNC prévoit :
 - . Que débiteront immédiatement des négociations sur les modalités et le calendrier visant à intégrer les textiles et les vêtements à un régime multilatéral renforcé après l'expiration de l'Arrangement multi-fibres (AMF) en 1991. Cette disposition protège l'accès légitime aux droits qui existent actuellement en vertu de l'AMF pendant que les NCM sont en cours.

 - . Que des négociations détaillées et globales seront entreprises sur l'élaboration de normes adéquates concernant la propriété intellectuelle, sur l'élaboration de moyens efficaces pour faire respecter ces droits et sur la procédure de règlement des différends du GATT, sans qu'il ne soit préjugé de l'issue des négociations, particulièrement en ce qui concerne le rôle de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Et

 - . Que des négociations de fond seront entreprises dans le but d'en arriver à un arrangement global sur les sauvegardes, lequel aura pour effet d'assujettir toutes les sauvegardes à des contrôles multilatéraux, y compris ce qu'il est convenu d'appeler les mesures de la zone grise.